

LE DISPOSITIF RAPID

RÉGIME D'APPUI À L'INNOVATION DUALE DES PME/ETI



- Projets d'innovation **technologique duale**
- Portées par des PME ou ETI indépendantes
- Soumissions spontanées **au fil de l'eau**
- En phase avec les **orientations de la DGA**
- Dispositif de subvention
 - ▶ Un accompagnement pendant la durée du projet
 - ▶ Un accompagnement lors de la phase de valorisation (club RAPID, Salons...)